

Fertiligène

UTILISABLE EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE*

MALADIES DES ARBRES FRUITIERS

COMMENT L'UTILISER ?

- Verser le produit dans un pulvérisateur avec un peu d'eau.
- Bien refermer le sachet.
- Agiter, puis compléter avec la dose d'eau nécessaire.
- Agiter de nouveau pour obtenir un mélange homogène. Traiter la partie supérieure et inférieure des feuilles.

QUAND L'UTILISER ?

J F M A M J J A S O N D

- Éviter de traiter par forte chaleur (>25°C), ni sur fortes rosées, vous risqueriez de brûler vos végétaux.
- Traiter un jour sans pluie, ni vent.

TABLEAU DES USAGES

1 DOSEUR PLEIN = 20 G

Culture *Traitement des parties aériennes	Maladie	Dose : 1 doseur pour X L d'eau	Nbr max d'application par an	Délai avant récolte (jours)
Vigne	Erinose	1 dose / 1 L (20 g/10 m ²)	1	3
	Oïdium(s)	1 dose / 2 L (12,5 g/10 m ²)	8	3
	Acariens	1 dose / 1 L (20 g/10 m ²)	1	3
	Excoriose	1 dose / 2 L (12,5 g/10 m ²)	2	3
Rosier	Oïdium(s)	1 dose / 3 L (7,5 g/10 m ²)	8	3
Fruits à coque	Acariens (acariens de bourgeons) et Phytopes	1 dose / 3 L (7,5 g/10 m ²)	8	3
Pommier	Action sur la qualité des fruits (rugosité)	1 dose / 3 L (7,5 g/10 m ²)	8	3
	Tavelure(s)			
Pommier, Pêcher, Melon	Oïdium(s)	1 dose / 3 L (7,5 g/10 m ²)	8	3
Betterave potagère, Épinard (uniquement sur feuilles de bettes)	Oïdium(s)	1 dose / 3 L (7,5 g/10 m ²)	2	5
Tomate	Acariens (acarirose bronzée)	1 dose / 3 L (7,5 g/10 m ²)	2	3

*Conformément au règlement (CE) n°834/2007. CR3338 ©2

LES SAVIEZ-VOUS ?

Les arbres fruitiers sont sujets à de nombreuses maladies. Elles sont causées par des champignons, des insectes, des virus, des bactéries, des nématodes, etc. Elles peuvent être évitées en prenant certaines précautions. Consultez votre fournisseur pour plus de détails.

Questions et conseils

LA PULVE JARDINIER
10 LITRES (1000 G)

Service à l'Épave
Épave

Scopes

Scopes France SAS
24, rue de la République
93000 St-Denis

MASSÉ NETTE

350g

3 421570 162950

DEVELOPPEMENT DURABLE

Produit conforme aux normes européennes de sécurité alimentaire.

Produit conforme aux normes européennes de sécurité alimentaire.

Produit conforme aux normes européennes de sécurité alimentaire.

Produit conforme aux normes européennes de sécurité alimentaire.